

DELIBERATION CA004-2022

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 30 septembre 2021 ;
Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;

Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'Administration le 1^{er} mars 2022

Objet de la délibération : Rapport annuel de l'activité de la fondation 2021

Le Conseil d'Administration, réuni en formation plénière le jeudi 10 mars 2022, le quorum étant atteint, arrête :

Le rapport annuel de l'activité de la fondation 2021 est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 27 voix pour et 2 abstentions.

Fait à Angers, en format électronique

Christian ROBLÉDO
*Président de
l'Université d'Angers*

**Signé le 14 mars
2022**

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 14 mars 2022

Rapport d'activités 2021

Introduction

Depuis 2018, la Fondation de l'Université a pour but d'être un espace de partenariats, d'échanges, de co-construction et source de financements complémentaires à l'Université d'Angers

Dès le démarrage, les membres fondateurs se sont unis autour de cinq valeurs : engagement, ouverture, réussite, bienveillance et audace.

Les membres du conseil de gestion de la Fondation ont fixé plusieurs missions

- Expérimenter et innover
- Partager et diffuser un savoir au grand public
- Participer au rayonnement de l'UA
- Mener des actions de solidarité en direction des étudiants

L'année 2021 a été encore une année impactée par les conditions sanitaires et dont les actions de solidarité en direction des étudiants ont pris une place importante. Ce rapport d'activité retrace les temps forts de la Fondation on peut évoquer la mise en place de déjeuners innovants en direction de grand public, le lancement officiel de deux chaires, la collecte de matériel informatique pour renforcer le dispositif Precanum, la participation aux festivités des 50 ans de l'Université, la mise en place d'un partenariat pour soutenir la création d'une ligne d'écoute.

Déjeuners Innovants :

Créer des événements dans un contexte sanitaire incertain n'est pas chose aisée. C'est pourquoi la fondation a porté l'idée d'organiser des rendez-vous en ligne permettant au grand public d'assister à des tables rondes réunissant enseignants-chercheurs et acteurs socio-économiques. Ces rencontres ont eu lieu en live sur la chaîne Youtube de l'Université sur le temps du déjeuner. A deux reprises en avril et juin, ces temps d'échanges animés par un journaliste professionnel Etienne Thierry-Aimé avaient pour but de favoriser un dialogue interactif avec les internautes. Ces déjeuners innovants ont été l'occasion de présenter les travaux de recherches et les perspectives au grand public et de permettre aux acteurs économiques d'évoquer leurs besoins, leurs difficultés et les enjeux qu'ils rencontrent. Ce format a permis d'être suivis par de nombreux internautes en live et de donner la possibilité à chacun de retrouver « cette émission » en replay. Le bilan de cette action est positif tant sur le contenu que sur la forme et confirme la nécessité de créer des espaces de dialogues et de co-construction entre les acteurs académiques et économiques.

Chiffre clé : + de 1000 vues pour ces deux déjeuners innovants.

Lancement des Chaires :

Une des missions de la Fondation est de favoriser la promotion et la valorisation de la recherche au sein de l'Université d'Angers. C'est pourquoi, la Fondation se mobilise pour réunir acteurs socio-économiques et chercheurs.

Après une année 2020 où la solidarité en direction des étudiants a été la priorité des priorités, les membres du conseil de gestion ont souhaité replacer la valorisation de la recherche angevine dans au cœur des activités de la Fondation. Cette année 2021 aura vu la naissance de deux chaires.

Une chaire dédiée à la consommation de protéines alternatives

Le lancement de la nouvelle chaire internationale Acceptabilité et avantages des protéines alternatives (AAPRO) a été officialisé le 4 juin lors du deuxième déjeuner innovant de la fondation de l'UA. Explications avec Gaëlle Pantin-Sohier, professeure en Sciences de gestion à l'IAE Angers et coordinatrice de cette chaire en France.

Proposer de nouvelles sources de protéines végétales et animales tout en réduisant l'impact environnemental, c'est tout l'enjeu de la chaire AAPRO. Elle fait suite au projet Cri-kee porté par Gaëlle Pantin-Sohier et financé depuis octobre 2019 par l'Agence nationale de la recherche (ANR) concernant l'entomophagie, c'est-à-dire le fait qu'un être humain consomme des insectes. « Une chaire est un espace de réflexion dont le but est de favoriser les échanges entre les chercheur·e·s et les acteur·ice·s économiques, rappelle-t-elle. On souhaite étudier l'ensemble des protéines alternatives puis végétales, dans l'idée d'introduire de l'interdisciplinarité avec des collègues spécialisé·e·s dans la science des aliments et les comportements du·de la consommateur·ice. » Également étudiée au Québec et aux Pays-Bas, la chaire AAPRO est déjà soutenue par huit entreprises partenaires.

Une pratique déjà répandue dans le monde

Elle s'articule autour de trois axes : l'évolution de nos modes de comportement, l'appréciation de la qualité nutritionnelle de ces produits, et l'acceptabilité des protéines alternatives par les consommateur·ice·s. « La consommation de viande diminue alors que dans le même temps, les protéines végétales représentent une plus grande part de l'alimentation, ajoute celle qui est aussi membre du Groupe de recherche angevin en économie et management (Granem). C'est ce qu'on appelle le flexitarisme et notre ambition est d'étudier ces évolutions de comportement au sein des familles. »

La consommation d'insectes est une pratique culturelle - voire gastronomique – déjà en vogue en Amérique du Sud, en Asie, et en Afrique, que Gaëlle Pantin-Sohier aimerait importer. Mais avant de se retrouver avec des insectes dans les assiettes, la sensibilisation et l'information sont importantes. « Nous travaillons sur une offre alimentaire de meilleure qualité pour laquelle les consommateur·ice·s vont avoir des renseignements totalement transparents sur le produit (conception, fabrication, élaboration). L'enjeu de la chaire est également de mentionner les bienfaits de ces protéines pour la santé et l'environnement. Il faut savoir par exemple que les insectes ne nécessitent pas de grandes surfaces cultivables et ne rejettent quasiment pas de gaz à effet de serre. La question de la localisation

de ces produits est aussi importante : une production locale est possible pour avoir une indépendance alimentaire et ainsi limiter les importations. »

Ces mécanismes d'acceptation (comme la farine d'insectes par exemple) et d'intégration des protéines alternatives (proportion des sources végétales par rapport aux sources animales) sont, à terme, de nouvelles pistes d'innovation pour les entreprises et les pouvoirs publics.

- Chiffre clé :

15 partenaires socio-économique engagés pour deux ans

13 000 euros de soutien en mécénat

La Chaire « Parole et pouvoir d'agir des enfants et des jeunes »

Prolongement du programme pluri-disciplinaire EnJeu[x]

Les travaux d'EnJeu[x] se poursuivent sous différentes formes :

- La création d'un consortium de chercheur.se.s structuré au sein d'un pôle de recherche unique en France ;
- La création de 3 Chaires de Recherche et d'Innovation sur chacun des sites universitaires partenaires ;
- La création d'un Master "Etudes sur l'enfance et la jeunesse" (ouverture du M1 en septembre 2023).

Les chaires EnJeu[x]-Recherche et Innovation sont conçues comme des lieux de production et de transmission du savoir et ont pour but de promouvoir l'enfance et la jeunesse en tant que champs de recherche interdisciplinaire innovant. Elles visent à favoriser le lien entre enseignement, recherche et innovation sociétale en s'adressant aux étudiant.e.s, chercheur.e.s, collectivités territoriales, associations et entreprises, mais aussi aux enfants et aux jeunes. Elles promeuvent des formations innovantes, notamment le master "Etudes sur l'enfance et la jeunesse" et l'offre de formation continue (7 Diplômes d'Université développés au sein d'EnJeu[x]).

"Parole et pouvoir d'agir des enfants et des jeunes" - Titulaire : Yves Denéchère (Université d'Angers)

"Prendre soin des enfants et des jeunes pour leur bien-être" -Titulaire : Fabien Bacro (Université de Nantes)

"Raconter des histoires pour grandir ensemble" - Titulaire : Nathalie Prince (Le Mans Université)

La Chaire « Parole et pouvoir d'agir des enfants et des jeunes » propose des formations pour les professionnels accompagnants les enfants et les jeunes et pour les jeunes eux-mêmes en lien avec des acteurs du territoire (Droits de l'enfant et pratiques professionnels, Philosophie avec les enfants, Développement du pouvoir d'agir, Education aux médias...). Elle propose d'accompagner les jeunes dans la réalisation des projets qu'ils souhaitent mettre en œuvre au sein de leurs établissements scolaires, lors de leurs activités sportives ou extrascolaires, dans leur quartier etc. Elle les accompagne financièrement à travers l'organisation de Challenges auxquels les jeunes sont invités à présenter et soumettre des projets qui seront subventionnés. Cette Chaire vise également à développer des recherches afin de faire avancer ce sujet du pouvoir d'agir, de l'agentivité des enfants et des jeunes. Le public visé est les enfants et les jeunes (un challenge spécifiquement dédié aux 18-25 ans) en

premier lieu mais également les institutions et la communauté qui les entoure ou agit avec et pour eux (éducateurs, élus, associations etc).

Cette chaire se donnera plusieurs objectifs :

- Développer en France les recherches sur le concept d'agentivité et le pouvoir d'agir des enfants et des jeunes
- Former à ces concepts les professionnels, les acteurs socio-économiques, les partenaires associatifs, les acteurs politiques et les accompagner dans leur mise en œuvre
- Proposer un lieu d'expériences et d'échanges aux acteurs du territoire
- Offrir un espace aux enfants et aux jeunes leur permettant de construire des projets, leurs projets, d'innovation sociale et environnementale

Des rencontres avec acteurs économiques ont lieu en 2021 et seront officialiser en 2022.

50 ans de l'Université : co-organisation de la soirée partenaires du 23 novembre

La Fondation a été pleinement engagé dans la co-construction de la soirée partenaires du 23 novembre. L'objectif principal était de faire connaître l'UA, ses valeurs et son histoire.

Cet évènement a été organisé en deux temps. Tout d'abord, une soirée-spectacle sur le thème des 5 sens permettant de dé

Un show-room réunissant l'ensemble des composantes de l'UA

700 participants dont une centaine d'alumni

1972 année de diplôme d'une des participantes

Le Crédit Agricole soutien la mise en place de la ligne d'écoute.

Nightline est un service d'écoute entièrement dédié aux étudiant·e·s. Les bénévoles, également étudiant·e·s, proposent un cadre bienveillant pour libérer la parole des jeunes dans le secret de l'anonymat. Ils offrent un environnement sécurisant pour parler de tout et de rien. Formés à l'écoute active, ils adoptent une posture neutre.

Le Crédit Agricole Anjou Maine souhaite soutenir le déploiement dans la région des Pays de la Loire, d'une ligne d'écoute mise en place par l'association Nightline France.

Les étudiants peuvent contacter l'association par tchat (64% des contacts) ou par téléphone de façon nocturne ce qui correspond :

D'une part à un moment où les services universitaires de santé ne sont pas ouverts.

D'autre part à un moment clef de leur vie quotidienne (la nuit).

Chiffre clé 25 000 euros pour la ligne d'écoute.

Un partenariat a été mis en place avec le réseau Boulanger pour lutter contre la précarité numérique des étudiants.

Boulanger a remis à la Fondation de l'UA 75 ordinateurs portables neufs pour soutenir le dispositif PRECANUM

Don en nature d'une valeur de 23 625 € (valeur unitaire 315 euros)

Chiffre clé 75 PC portables offerts

Perspectives 2022

- Création de deux chaires
- Dernière année du mandat du conseil de gestion
- Renouvellement et intégrations de membres fondateurs
- Mise en place d'une stratégie Alumni